



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Utilisation des fonds 2022 alloués à la recherche sur les cancers pédiatriques

Question écrite n° 4322

Texte de la question

M. Rémy Rebeyrotte interroge M. le ministre de la santé et de la prévention sur l'utilisation des fonds alloués en 2022 à la recherche sur les cancers pédiatriques. Au projet de loi de finances pour 2022 ont en effet été inscrits 20 millions d'euros pour renforcer les moyens de la recherche sur ce secteur. M. le député souhaite donc savoir à quelles fins ont été utilisés ces moyens et selon quelles modalités, les familles et associations concernées étant désireuses d'en être informées. Il souhaite également savoir si le Gouvernement maintiendra l'effort engagé et, le cas échéant, selon quelles modalités.

Données clés

Auteur : [M. Rémy Rebeyrotte](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (3^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4322

Rubrique : Recherche et innovation

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 décembre 2022](#), page 6385

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)